

Alimentation en eau
potable de l'écart de
Mines et Construction
de la station de deservi-
sation -

Pourvoir le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de prévoir, le plus rapidement possible, différents travaux complémentaires d'alimentation, en eau potable et plus particulièrement l'alimentation de l'écart de Mines ainsi que la construction d'une station de désinfection.

Considérant que l'entreprise BARBE de Charmes est déjà adjudicataire des marchés relatifs à la construction du réservoir, à la pose de canalisations,

vu le devis présenté par l'entreprise BARBE consultée pour l'exécution de ces travaux.

2^{ème} 8^{ème} Agriculture h.h. dt
1^{ère} Jérisse Rural E et F
vu et approuvé
par nous Maire de h.h. dt
mmms, le 3.2.69
Pour le Maire
L. S. B. Chay
L. B. Raffin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Accepte le devis d'un montant de 55 297.50 présenté par l'entreprise BARBE à Charmes pour l'exécution des travaux d'alimentation, en eau potable de l'écart des Mines et la construction de la station de désinfection.

Décide de passer un marché de gré à gré avec cette entreprise en vue de l'exécution des travaux.

Autorise le Maire à signer ce marché.

Décide de financer les dépenses correspondantes :

1^{re} pour le génie civil de la station, soit 30 000^{fr} sur les crédits ouverts à l'art. 230 du budget 68 qui seront reportés au budget additionnel 69 (tranche de 100 000^{fr} subventionnés par le département)

2^{ème} pour l'écart de Mines sur l'art. 230.9 du budget additionnel 1968, crédits de 27 000^{fr} qui seront reportés au budget additionnel 69.